



Centre National de Gestion
des Praticiens Hospitaliers
et des Personnels de Direction de
la Fonction Publique Hospitalière

Le 23 juin 2016

Communiqué de presse

Réussite des premières épreuves classantes nationales informatisées

Le Centre National de Gestion (CNG) organise chaque année les Épreuves classantes nationales (ECN) dont il assure le pilotage et assume la responsabilité. Pour la première fois en 2016, ces épreuves se sont déroulées avec succès sur un format numérique, dans le respect des délais impartis. Cette réussite est le fruit d'une mobilisation exemplaire de partenaires publics et privés aux côtés du CNG. Ce projet a été conduit pour soutenir l'ambition hospitalo-universitaire, moderniser et adapter l'accès au troisième cycle des études médicales et, plus généralement, valoriser la médecine française.

Près de 8200 étudiants connectés dans 34 centres répartis sur le territoire national

Le CNG remercie très chaleureusement les candidats aux premières ECN informatisées pour leur comportement responsable et leur mobilisation très appréciée à l'occasion des tests de décembre 2015, février et mars 2016 qui ont permis d'apporter des améliorations à l'application informatique, l'environnement technique et au dispositif organisationnel mis en place ainsi que l'association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) et les représentants des syndicats d'internes (ISNI et ISNAR-MG), présents à chaque étape.

Les plans de secours élaborés par le CNG ont permis d'anticiper et de faire face aux quelques difficultés techniques rencontrées lors du déroulement des épreuves de juin 2016 dans des délais extrêmement rapides ou seront prises en compte, pour la partie scientifique, lors de la délibération du jury, seul souverain en la matière.

Le CNG, responsable du pilotage de l'organisation générale et du déroulement des ECNi

Pour mener à bien ce projet, le CNG a mis en place en son sein une équipe projet dédiée pour assurer la création de l'application informatique ECNi, pour imaginer et mettre en place l'organisation opérationnelle des épreuves et développer la sécurisation de l'ensemble des opérations. Il s'est également appuyé sur un partenariat public-privé original et complexe dont il a assuré la coordination générale.

Dans ce cadre, un tour de France des Universités a été réalisé par ses équipes pour constituer les futurs 34 centres d'épreuves labellisés.

Le projet ECNi 2016 a été intégralement financé sur les ressources propres du CNG.

Un engagement exceptionnel de partenaires publics pour s'inscrire, aux côtés du CNG, dans un service public innovant

La réussite de ce projet ambitieux et unique, une première mondiale, n'aurait pu se faire sans un partenariat public fort. À ce titre, le CNG tient à remercier les ministres des affaires sociales et de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche, les Présidents d'Université d'avoir accepté d'ouvrir leurs portes en vue de constituer les 34 centres indispensables pour assurer le déroulement de ces épreuves.

Le CNG souligne et salue l'implication exceptionnelle et la solidarité remarquable du président du jury national et de ses deux vice-présidents, du Président du Conseil scientifique en médecine et de ses experts, des doyens, des présidents délégués du jury, responsables de centres et des équipes universitaires et facultaires, de l'AUFEMO et du réseau universitaire qui prépare les étudiants aux épreuves facultaires et aux ECNi, sans lesquels rien n'aurait été rendu possible.

Fort du soutien de son président et des membres de son Conseil d'administration, dont la direction de la sécurité sociale, la direction du budget et le Contrôle général économique et financier, le CNG est particulièrement fier et honoré d'avoir porté ce projet complexe et ambitieux, particulièrement suivi par Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé et son cabinet, les directeurs successifs de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et leur équipe, qui ont su être - au quotidien et en toutes circonstances - aux côtés des équipes du CNG, avec conviction et détermination jusqu'au bout.

Un partenariat public-privé mobilisé avec le CNG dans un temps record pour la réussite des épreuves

L'organisation des ECNi a mobilisé le GIP Renater – réseau universitaire sécurisé et six prestataires rigoureusement sélectionnés pour la bonne réalisation de ce projet : *Solucom* pour l'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMOA) et la sécurité tout au long du projet, *GFI* pour la conception, le développement et la maintenance du logiciel ECNi, *Intrinsec* en charge de l'hébergement et de l'infogérance des plateformes applicatives, *Koha Solutions* pour la location de tablettes, *Net réponse* pour l'inscription des candidats, et l'amphi virtuel et *Solutions 30* pour le support et l'assistance informatique sur site dans chaque centre au moment des ECNi.

Depuis le début de l'année 2016, le CNG a reçu l'appui de l'Asip santé, avec l'apport d'expertise complémentaire des sociétés *Ernst & Young* – assistant à maîtrise d'ouvrage, *Henix* – tierce recette applicative, *Neotys* – tests de performance et de charge.

Bien plus que la transformation numérique et l'innovation technologique et organisationnelle, les ECNi ont contribué incontestablement à la transformation des relations entre les institutions publiques et à sceller des partenariats publics-privés valorisant tous les talents utiles et le savoir-faire français.

À propos des ECNi

Ouvertes annuellement, les épreuves classantes nationales en médecine (ECN), anonymes, donnent accès au troisième cycle des études médicales et permettent aux candidats (étudiants, internes et auditeurs en médecine) de participer à la procédure nationale de choix de leur discipline médicale et de leur centre hospitalier universitaire de rattachement, en fonction du rang de classement qu'ils ont obtenu.

À propos du CNG

Établissement public administratif sous tutelle du Ministre chargé de la santé, les principales missions du Centre national de gestion (CNG) sont les suivantes :

- la modernisation de la gestion des praticiens hospitaliers, personnels enseignants et hospitaliers pour la partie hospitalière de leur activité, des directeurs d'hôpital, des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et des directeurs des soins ;
- l'accompagnement des praticiens et directeurs pour une mobilité, un repositionnement ou une nouvelle orientation professionnelle ;
- l'organisation de 19 concours nationaux médicaux et administratifs, dont les ECNi ;
- la gestion administrative et financière de divers professionnels rattachés (professionnels en surnombre, en recherche d'affectation, conseillers généraux des établissements publics de santé ...)
- le fonctionnement des commissions nationales et la gestion des autorisations d'exercice des médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes à diplôme européen ou hors Union européenne ;
- la gestion et le financement des contrats d'engagement de service public pour les étudiants et internes en médecine et les étudiants en odontologie.

Site internet : www.cng.sante.fr

Contact presse CNG : Claire Demassieux – Responsable de la communication – 01.77.35.61.11 – claire.demassieux@sante.gouv.fr